

Tarifs à partir du 15 juin 2023



PRESTATIONS LIÉES À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONDITIONS TARIFAIRES

- 1 - Contrôle de conception du projet :
↪ 66.82€ HT soit 73.50€ TTC
- 2 - Contrôle de réalisation du projet :
↪ 126.81€ HT soit 139.49 € TTC
- 3 - Premier Contrôle de l'existant :
↪ 82.27€ HT soit 90.50 € TTC
- 4 - Contrôle périodique :
↪ 82.27€ HT soit 90.50 € TTC
- 5 - Contrôle de l'installation en cas de vente :
↪ 164.09€ HT soit 180.50 € TTC
- 6 - Contrôle pour la mise hors service d'une installation (lorsque le contrôle n'est pas effectué par le service d'assainissement collectif)
↪ 52.27€ HT soit 57.50 € TTC
- 7 - Contrôle de rejet :
↪ 148.64€ HT soit 163.50 € TTC
- 8 - Contrôle pour une contre-visite :
↪ 45.90€ HT soit 50.49 € TTC